



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1040

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gabriel Montcharmont.

M. Gabriel Montcharmont. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Permettez-moi tout d'abord, monsieur le ministre, de vous dire notre joie de vous revoir au banc du Gouvernement. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

La ville de Givors a été victime le week-end des 9 et 10 janvier d'événements d'une grande gravité qui ont meurtri et choqué les habitants de cette ville qui compte 20 000 habitants: vingt-deux voitures incendiées dans une ville qui n'avait jamais connu cela, événement inexcusable quel que soit le prétexte invoqué, la blessure par les forces de l'ordre d'un jeune homme mêlé à une affaire de grand banditisme.

Ces incendies de voiture qui ont touché des gens modestes témoignent d'une réelle perte de repères et d'une absence du sens des valeurs.

Notre société est ouverte, mais les droits sont inséparables des devoirs et du respect des lois.

La population de Givors, comme celle d'autres villes, connaît des difficultés. Des efforts admirables sont réalisés par la municipalité, les associations et le monde enseignant de cette ville, où vous êtes venu en janvier 1998 signer le premier contrat local de sécurité.

Vous avez témoigné avec constance de votre ferme volonté de lutter contre l'insécurité et de conduire une politique qui allie prévention et répression. La solution passe par la résolution du problème des effectifs et de l'emploi de nos forces de police.

Vous avez souhaité privilégier la police de proximité par rapport à la police d'ordre. Pourriez-vous nous préciser quelles mesures vous allez prendre pour développer une police de proximité si nécessaire à la sécurité de nos concitoyens ?

Par ailleurs, quelles dispositions peuvent être prises pour que l'effectif réel des commissariats soit le plus proche possible de l'effectif théorique ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je connais bien en effet la ville de Givors puisque j'y ai signé le premier contrat local de sécurité, il y a très exactement un an. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Ca n'a pas servi à grand-chose !

M. le ministre de l'intérieur. Il était utile que l'ensemble des partenaires de sécurité commencent à se rapprocher, et ce qui s'est passé doit effectivement servir de signal d'alarme pour tous, et en particulier pour ceux qui n'ont pas pris conscience de la gravité du phénomène des violences urbaines. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

A partir du moment où un certain nombre de violences se déclenchent parce que l'un des malfrats impliqués dans le braquage de Tain-l'Hermitage a été blessé, alors qu'il avait pris lui-même plusieurs otages, c'est un signe clair que des repères essentiels ont été perdus. (Applaudissements sur quelques bancs.)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. N'est-ce pas, madame Guigou ?

M. le ministre de l'intérieur. La solution n'est pas uniquement dans le renforcement des effectifs, même s'ils sont - et ils sont toujours - insuffisants, ni dans l'évolution de la doctrine que je m'efforce de promouvoir pour

développer la présence de la police nationale sur le terrain, développer, plus que l'ilotage, une conception de la police de proximité impliquant territorialisation par quartier, par rue, par bloc d'immeubles, impliquant responsabilisation, contacts avec les associations, les différents partenaires que sont par exemple les directeurs d'établissement scolaire, les gardiens d'immeuble, tout ce travail qui doit renforcer la confiance entre la police nationale et la population et rompre le tête-à-tête mortel entre, d'une part, ces voyous et les jeunes qu'ils entraînent quelquefois, et, d'autre part, les policiers, érigés en «Tuniques bleues», dans ce monde sommaire décrit par certains, avec ce que l'on appelle la culture de la haine, titre d'un film qui a eu beaucoup de succès. Il faut prendre conscience que c'est en réalité un immense travail qui nous incombe, qui doit prendre en compte la déshérence dans laquelle sont laissés ces jeunes, ces jeunes en friche, victimes d'un processus de «déséducation», parce que nous n'avons pas été capables, collectivement, de transmettre les valeurs essentielles. Cela, c'est le problème des parents et de l'école, c'est le problème de toutes les institutions éducatives. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Je peux vous dire, en tant qu'ancien ministre de l'éducation nationale, qu'on ne peut transmettre que les valeurs auxquelles on croit. C'est la b-a-ba de l'éducation. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, du groupe socialiste, du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Alors évidemment, si on veut suivre l'adage selon lequel il est interdit d'interdire, on ne peut rien semer de bon ni rien récolter d'autre que ce que nous voyons. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste et sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Patrick Ollier. Ralliez le RPR !

M. le ministre de l'intérieur. Est en cause la moindre capacité de la France à intégrer les jeunes nés de l'immigration, dont deux millions ont moins de vingt ans, et que nous devons faire accéder à une citoyenneté pleine et entière.

Autrement dit, la réponse ne réside pas seulement dans la police de proximité mais aussi dans une démarche plus globale destinée à ouvrir un avenir de justice et à promouvoir le dialogue nécessaire avec ces jeunes car si nous devons nous faire respecter, nous devons aussi envoyer des messages respectables. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, du groupe socialiste, du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur quelques bancs du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Montcharmont](#)

**Circonscription :** Rhône (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1040

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 1999, page 32

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 janvier 1999